



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

## Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 9 mars 2015

### Compte rendu de la Commission de gestion du 5 mars 2015

Cette réunion exceptionnelle fait suite à celle du 12 février où la commission faisait part de son mécontentement sur le dossier du mandat de gestion de l'assurantiel.

#### **Ordre du Jour :**

Présentation du Projet de mandat de gestion avec la CNAMTS (voir annexe).

La Commission de Gestion note une amélioration dans le projet, celui-ci répond en partie aux attentes des affiliés.

La Commission note cependant qu'il faudrait introduire les conventions de tiers payants existantes avec les professionnels de santé. Elle souhaite que les CPAM les reprennent intégralement et même qu'elles les développent.

Le transfert de la partie AT/MP se fera en même temps, l'outil informatique pour le traitement des dossiers restera celui du régime des mines sur une période de 18 mois environ, le temps nécessaire d'adapter celui du régime général. Le personnel dédié au traitement des dossiers restera celui des CARMI, il est envisagé de former des personnels des CPAM si besoin est.

Les réunions d'informations ont commencé dans les différentes CARMI. NPC - EST et reste de la France.

Les entretiens individuels sont en cours.

Les IRP seront consultés du 19 au 20 mars 2015. Le CA le sera au mois de Mars.

#### **Dernière Minute :**

Art. 30

L'accord collectif relatif à l'indemnité compensatrice de pertes d'avantages en nature au profit des salariés transférés vers d'autres entités, a été agréé par Monsieur le Directeur de la Sécurité Sociale le 5 mars 2015.

Eric GROH